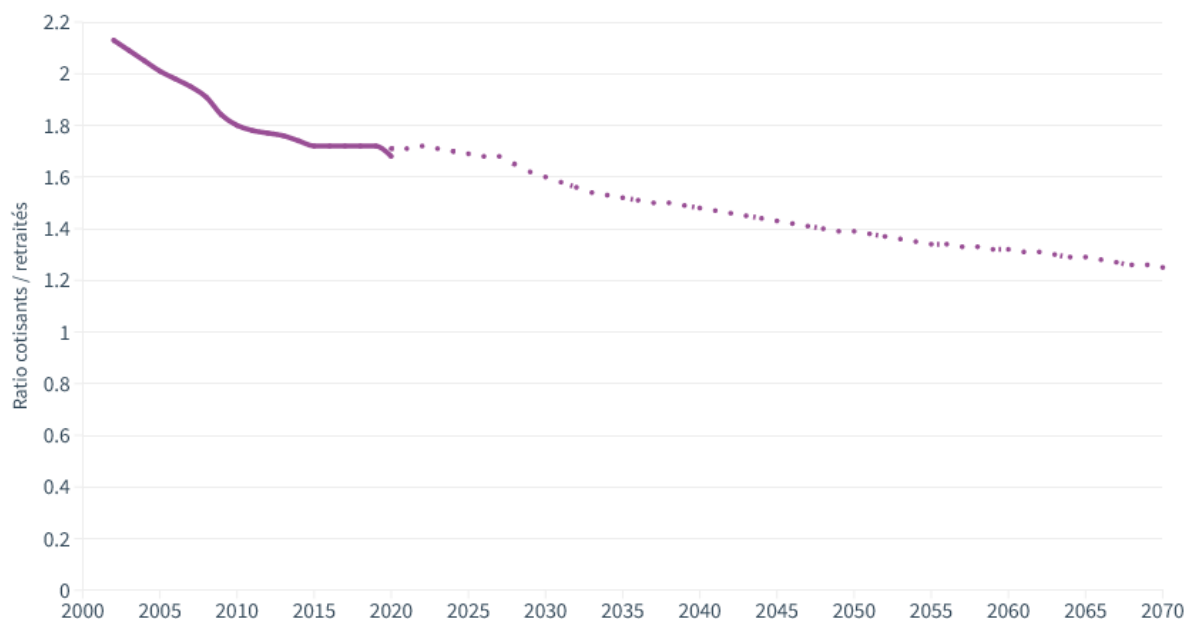


Une réforme pour « sauver » les retraites ?

Quand le gouvernement présente sa réforme des retraites, il commence toujours par la démographie. Avec le départ à la retraite des baby boomers et la hausse de l'espérance de vie, le nombre de retraités va augmenter et, en face, le nombre d'actifs cotisants qui financent le système va, lui, stagner.

La baisse du nombre de cotisants par retraité - 2002-2070

Ratio observé et projeté du nombre de cotisants par retraité.



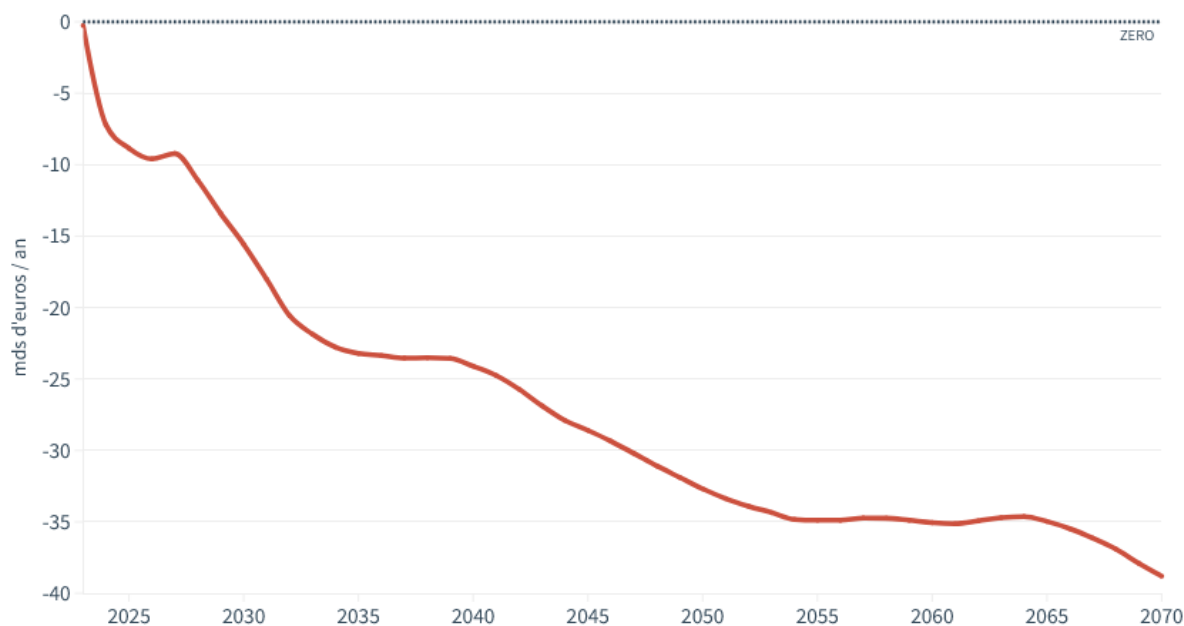
Source : COR, Rapport annuel - septembre 2022, Figure 2.8, p.79

En 2002, il y avait 2,1 personnes qui cotisaient pour un retraité, aujourd'hui, c'est 1,7, et dans cinquante ans, ça sera 1.2.

A cause de cette évolution démographique, l'équilibre financier du système des retraites serait en péril. On arrive alors aux fameux « déficits qui font peur » brandis par le gouvernement et tirés de la dernière livraison du rapport du COR, le Conseil d'orientation des retraites.

Solde annuel du système de retraites en milliards d'euros constants - 2023-2070

Convention "EPR" // 1% de croissance de la productivité



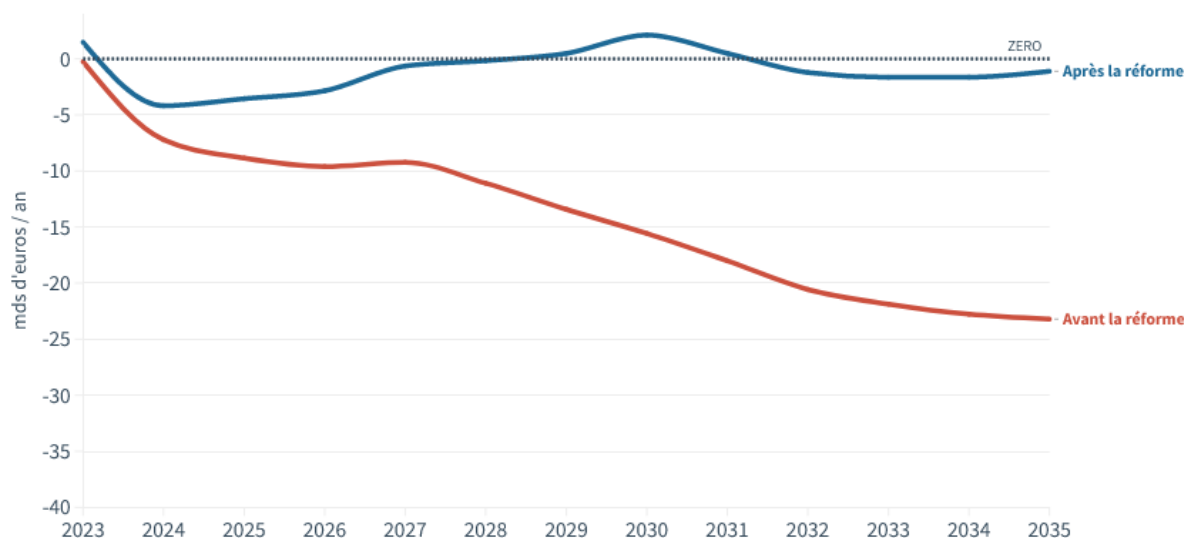
Source: COR, Rapport annuel - septembre 2022, Figure 2.19 p.104 et "Données complémentaires" pour les projections de PIB

Le financement des retraites n'est plus du tout assuré. En 2025, le déficit est déjà de 9 milliards d'euros puis il n'arrête pas de s'aggraver : 24 milliards de déficit en 2040, 39 milliards en 2070. Bref : les chiffres du gouvernement montrent un déficit important et chronique pendant les 50 prochaines années.

La réforme des retraites « Macron 2023 » a justement la vertu de ramener le système à l'équilibre. La réforme « sauverait » le système de retraite, au moins jusqu'à 2035, le gouvernement ne fournit pas de chiffres à plus long-terme.

Solde annuel du système de retraites en milliards d'euros constants - Avant et après réforme Macron - 2023-2070

Convention "EPR" // 1% de croissance de la productivité // Chiffrage de la réforme "hors mesures d'accompagnement"



Sources : COR, Rapport annuel - septembre 2022, Figure 2.19 p.104 et "Données complémentaires" pour les projections de PIB, Et Gouvernement, Dossier de presse pour la réforme des retraites, 10 janvier 2023, p.39, et "Dossier remis lors de la consultation avec les partenaires sociaux", 11 décembre 2022, p.15

NOTE : Nous avons lissé l'augmentation entre les chiffres du gouvernement suivants : 2025 : 5.3 mds // 2027 : 10.3 mds // 2030 : 17.7 mds

En décalant l'âge légal de départ à la retraite jusqu'à 64 ans et en accélérant la mise en place des 43 annuités, le gouvernement fait de telles économies sur les dépenses de retraites que le système revient quasi parfaitement à l'équilibre.

Pourquoi, à partir du même rapport du COR, on trouve des déficits différents ?

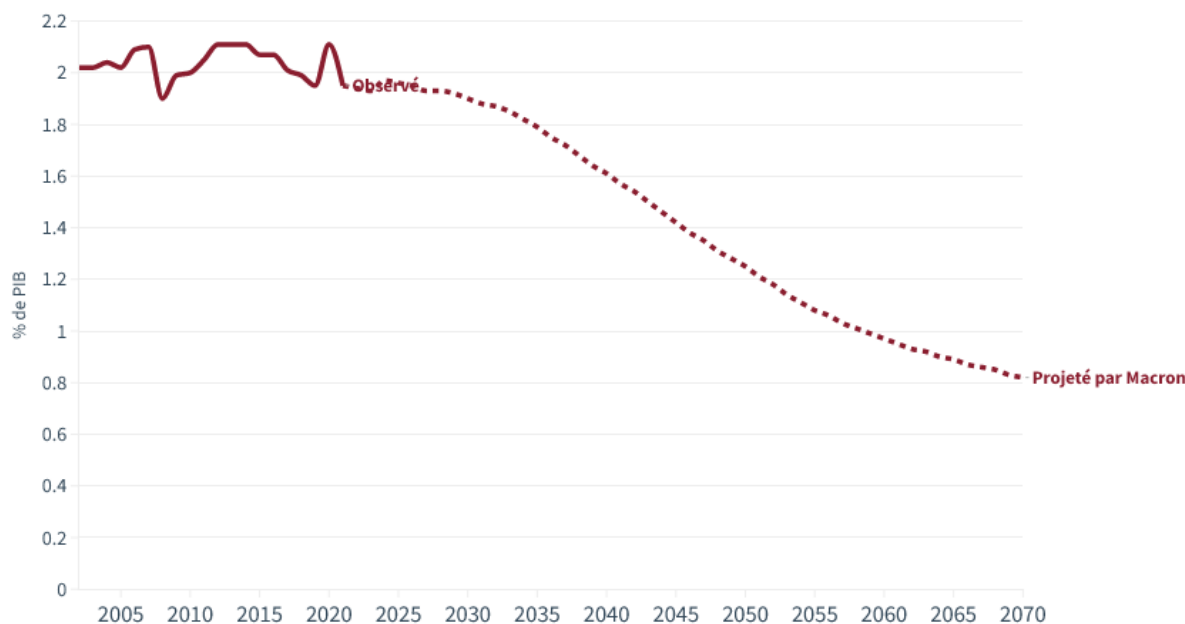
La belle histoire comptable du gouvernement s'écorne lorsqu'on met au jour un problème qu'ils n'explicitent jamais : les projections de déficits que retient le gouvernement (voir plus haut) ne vont pas du tout de soi. Elles sont basées sur un choix politique très fort et totalement caché.

Les déficits chroniques que montrent le gouvernement n'existent QUE si l'État diminue d'année en année son financement des retraites.

Aujourd'hui, l'État contribue au financement des retraites à hauteur de 45 milliards d'euros soit 2% du PIB. Les projections de déficit du gouvernement prévoient que cette contribution de l'État passerait de 2% du PIB aujourd'hui à 0.8% du PIB en 2070.

Participation de l'Etat au financement des retraites prévue par le gouvernement

En % de PIB // 1% de croissance de la productivité du travail // Convention "EPR"



Source : COR, Rapport annuel - septembre 2022, Figure 2.17.a, p.97

Pourquoi une telle baisse ? Parce que les 45 milliards que l'État paye aujourd'hui financent les régimes spéciaux, les retraites des fonctionnaires et des militaires. Or, ces régimes de retraite vont coûter progressivement de moins en moins cher.

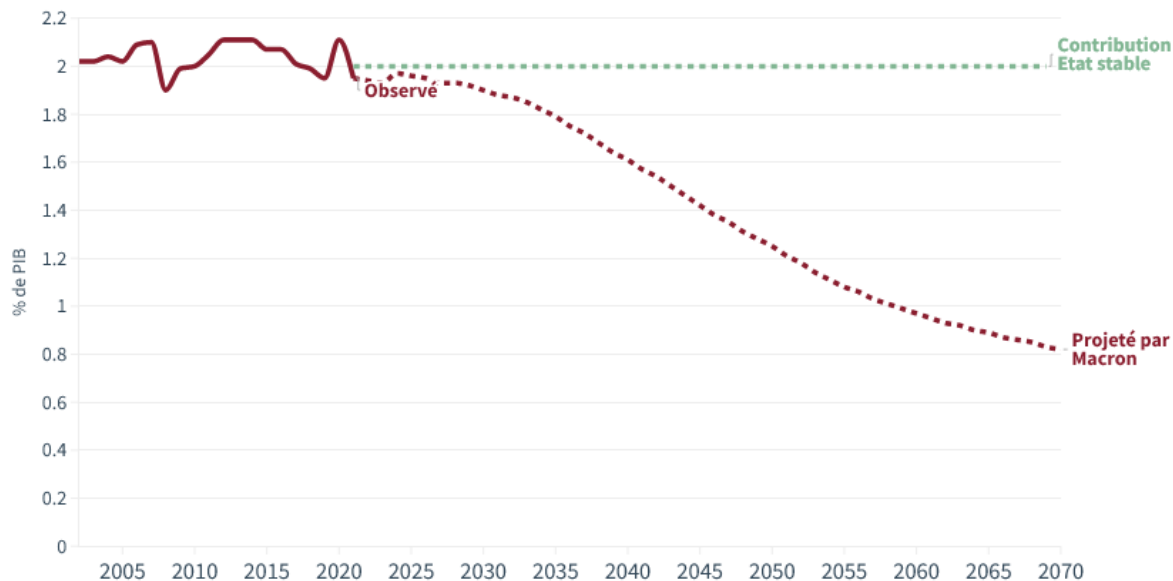
[Source : COR, Rapport thématique - Retraites : perspectives financières jusqu'en 2070. Sensibilités aux hypothèses, résultats par régimes, 2017, Partie II, Chapitre 3 "La sensibilité aux conventions relatives à la contribution financière de l'Etat", pp. 77 et sq.]

Diminuer la contribution de l'État de 2 % du PIB à 0,8 % fait rapidement une énorme différence : l'État économise 6 milliards en 2035, 17 milliards en 2045 et plus de 40 milliards en fin de période.

Cette chute des dépenses de l'État est prévue par les règles actuelles de financement des retraites. Mais une règle ça se change, on peut faire un tout autre choix politique et maintenir la contribution de l'Etat aux 2% de PIB qu'elle représente aujourd'hui. Le Conseil d'orientation des retraites (COR) en fait même une des ces hypothèses de financement principal (dîtes « EEC » pour Effort de l'État constant).

Participation de l'Etat au financement des retraites prévue par le gouvernement VS autre hypothèse du COR

En % de PIB // 1% de croissance de la productivité du travail // Conventions "EPR" et "EEC" du COR

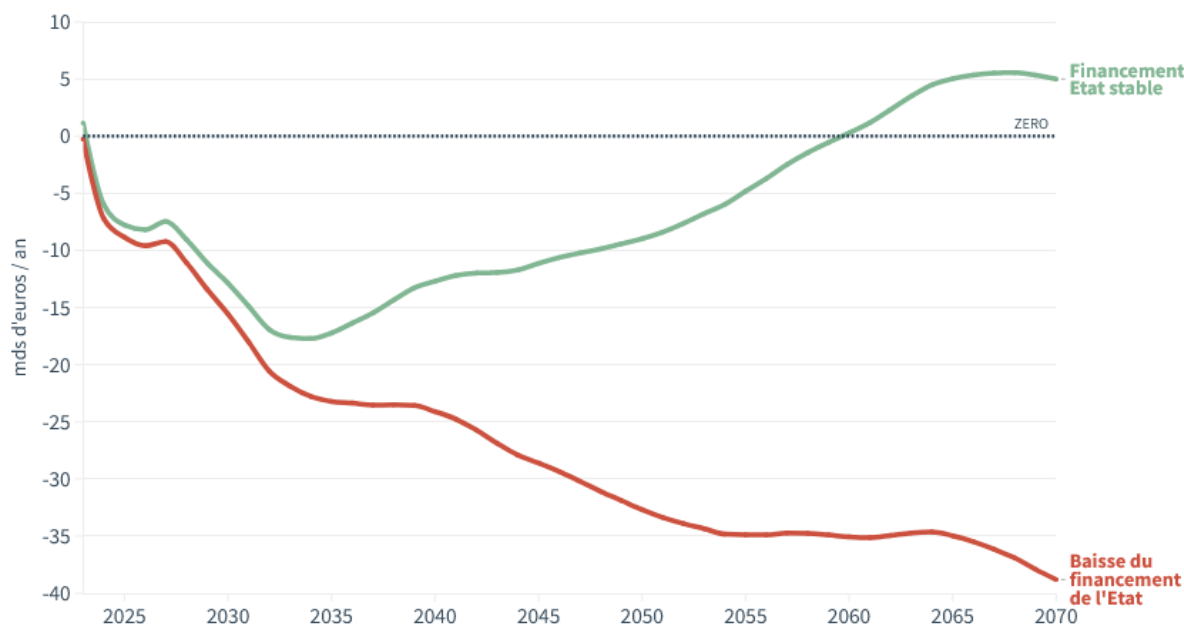


Source : COR, Rapport annuel - septembre 2022, Figure 2.17.a, p.97

Si, au lieu d'affecter les 2% de l'État aux retraites des fonctionnaires et des militaires qui vont baisser naturellement, on affecte ce financement aux retraites du privé, les régimes qui en auront le plus besoin à l'avenir, on obtient alors des déficits bien différents que ceux que montre le gouvernement. Le tout, je précise, sans AUCUNE hausse d'impôt.

Solde annuel du système de retraites en milliards d'euros constants - 2023-2070

Convention "EPR" et "EEC" // 1% de croissance de la productivité



Source: COR, Rapport annuel - septembre 2022, Figure 2.19 p.104 et "Données complémentaires" pour les projections de PIB

D'un coup, si on fait ce choix politique, les déficits deviennent : 1) temporaires - ils se résorbent tout seul et 2) ils sont beaucoup moins élevés. Par exemple, les 24 milliards de déficit que nous montre le gouvernement pour 2040, ils fondent à 12 milliards.

On comprend ainsi pourquoi, en s'appuyant sur le même rapport du COR, on peut avoir d'un côté le gouvernement qui nous dit "les déficits sont intenable" et de l'autre les opposants à la réforme qui disent "mais non, rien d'intenable, pas besoin de nous faire bosser jusqu'à 64 ans ou plus".

Le gouvernement fait le choix politique de retenir la courbe des pires déficits : celle où l'État économise des dizaines milliards d'euros sur les retraites.

Les déficits du système sont-ils insurmontables ?

Cela dit, même si l'Etat maintient son financement au niveau actuel, le système de retraite atteint, en 2035, son pire déficits : 17 milliards d'euros qui manquent. C'est ni l'équilibre ni "l'épaisseur du trait". Ces déficits sont-ils insurmontables ? Pas forcément.

D'abord parce que les régimes de retraites - principalement les complémentaires - disposent de réserves financières importantes accumulées quand il y avait beaucoup moins de retraités, justement en prévision des années de déficit.

Tableau 2.10 - Montants des réserves financières (en valeur de marché) au sein du système de retraite par répartition au 31 décembre 2021

Réserves des régimes en répartition	En milliards d'euros	En mois de prestations	Variation des réserves par rapport à 2020
<i>CNAVPL</i>	1,9	12	38,6%
<i>CNBF</i>	0,9	55	33,0%
Sous total "régimes de base"	2,9		
<i>CNRACL</i>	0,0		0,0%
<i>CRPCEN</i>	1,6	22	35,1%
<i>Banque de France</i>	15,4	364	7,1%
Sous total "régimes intégrés"	17,0		
<i>AGIRC-ARRCO</i>	86,5	13	8,7%
<i>IRCANTEC</i>	14,8	51	15,1%
<i>RCI</i>	18,1	98	5,6%
<i>CNAVPL complémentaire</i>	33,6	105	8,4%
<i>CNBF complémentaire</i>	1,8	82	12,1%
<i>CRPNPAC</i>	5,5	98	6,7%
<i>MSA complémentaire</i>	0,2	3	4,1%
Sous total "régimes complémentaires"	160,6		
Total des réserves	180,4		9,2%
FRR (actif en valeur de marché)	26,0		-1,0%

Note : les réserves comprennent l'ensemble des fonds placés par l'ensemble des caisses, quelle que soit l'échéance des actifs admis en représentation ; elles agrègent les réserves de moyen et long terme au fonds de roulement. Pour l'AGIRC-ARRCO, les réserves techniques de financement représentent 68 Mds€, sur un total de réserves de 86,5 Mds€.

Sources : données des régimes.

Ces réserves représentaient, fin 2021, 180 milliards d'euros soit la moitié (49%) des déficits cumulés jusqu'à 2060 dans l'hypothèse où l'État maintient son financement à 2 % du PIB.

Utiliser les réserves des régimes de retraites pour éponger les déficits, ce n'est pas une idée saugrenue formée dans des cercles gauchistes, le COR lui-même envisageait cette solution dans un rapport dédié de 2017.

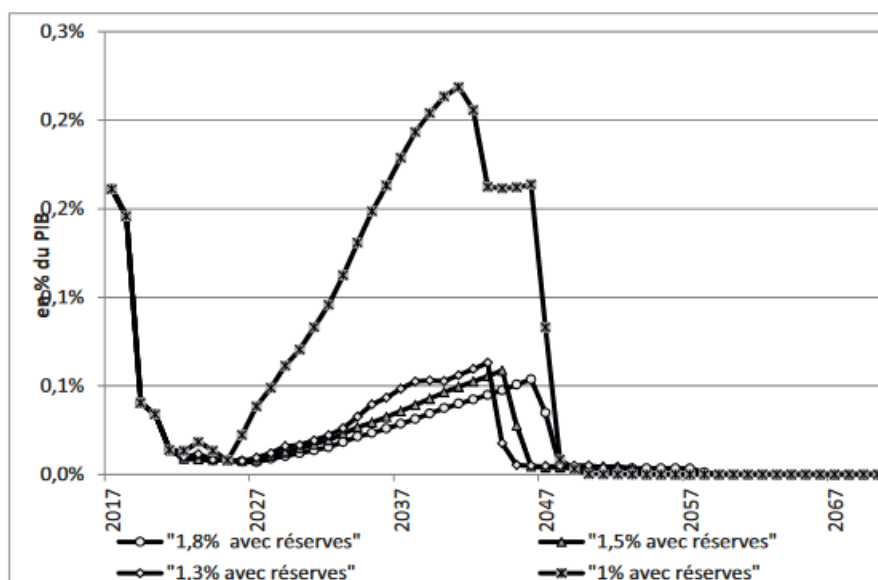
[Source : COR, Rapport thématique - Retraites : perspectives financières jusqu'en 2070. Sensibilités aux hypothèses, résultats par régimes, 2017, II, 1, IV "Le solde financier du système de retraite après utilisation des réserves", pp 67 et sq]

IV. Le solde financier du système de retraite après utilisation des réserves

Pour faire face aux à-coups conjoncturels et au vieillissement démographique, certains régimes, notamment les régimes complémentaires AGIRC-ARRCO, accumulent des réserves financières les années où leur solde est excédentaire. Ces réserves génèrent des produits financiers et, au total, sont utilisées pour couvrir un solde négatif d'autres années sans avoir recours à l'endettement. Dans ce cas, le solde financier de ces régimes après utilisation des réserves est alors nul.

À titre illustratif, le solde financier du système de retraite a été recalculé en prenant en compte un solde nul pour les régimes qui utilisent leurs réserves les années de solde négatif et jusqu'à épuisement des réserves.

Figure 2.8 – Sensibilité du solde financier du système de retraite à l'utilisation des réserves : écart à la situation de référence en point de PIB



Note : données hors produits et charges financières, hors dotations et reprises sur provisions hors transferts internes.

Champ : ensemble des régimes de retraite français légalement obligatoires, y compris FSV, hors RAFP.

Source : projections COR - novembre 2017.

On voit que, particulièrement dans les hypothèses de faible croissance de productivité du travail (1 % de croissance annuelle, hypothèse que l'on retient dans les déficits montrés plus haut), l'utilisation des réserves améliore le solde du système de retraite de plus de 0,2 % du PIB en 2035 (soit autour de 7 milliards d'euros).

Si on utilise les réserves pour passer les années de déséquilibre, le déficit du système de retraite est bien moins impressionnant : 6,7 milliards d'euros par an en moyenne de 2023 à 2060.

Pour avoir un ordre de grandeur, la CVAE que Macron vient de supprimer privera l'État de plus de 9 milliards d'euros par an. Trouver 6,7 milliards annuels ne semble ainsi pas la mer à boire. [SOURCE : Entreprises.gouv "La suppression définitive de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises]

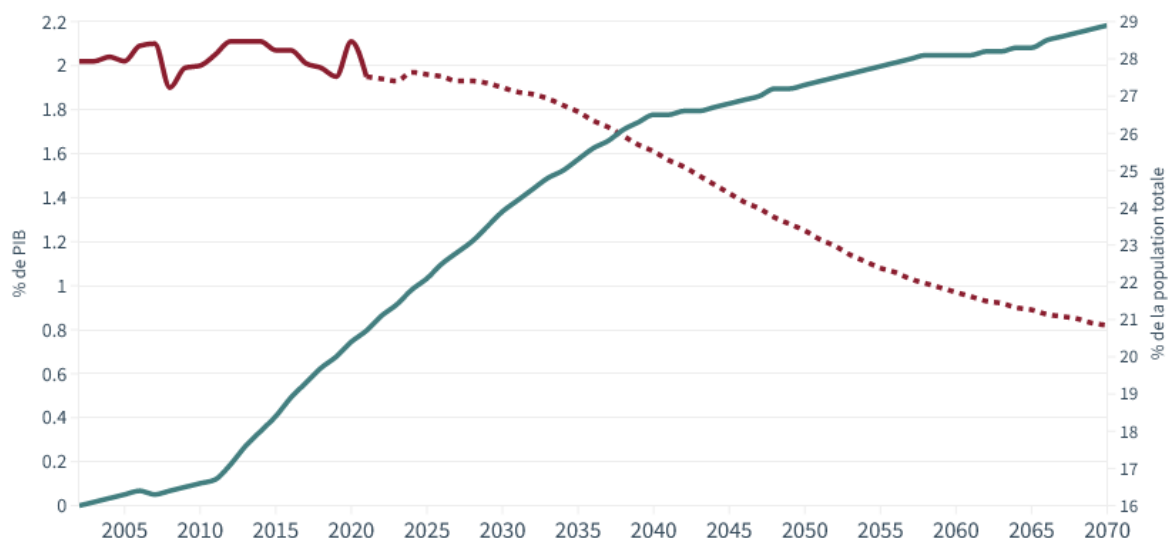
Un choix politique qui pose question

Alors même que notre pays va compter de plus en plus de retraités, Macron et le gouvernement font le choix POLITIQUE de diminuer chaque année le financement de l'État. Ils veulent économiser 6 puis 10 puis 20 puis 30 puis 40 milliards d'euros sur les retraites.

Participation de l'Etat au financement des retraites prévue par le gouvernement VS Part des + 65 ans dans la population

En % de PIB // 1% de croissance de la productivité du travail // Convention "EPR"

■ Part des + 65 ans dans la population (Echelle de droite) ■ Financement de l'Etat projeté par Macron (Echelle de gauche)



Sources : COR, Rapport annuel - septembre 2022, Figure 2.17.a, p.97, INSEE, "68.1 millions d'habitants en 2070", Figure 5a

C'est ce choix politique caché et non assumé qui crée des gros déficits, et c'est à cause de ce choix politique qu'il va toutes et tous nous faire travailler plus tard.